



PROGRAMME PREVISIONNEL D'ACTIVITES 2017

Soumis au Conseil d'administration le 19 septembre 2016

PROGRAMME PREVISIONNEL D'ACTIVITES 2017



Dans le cadre préfiguré par le programme prévisionnel triennal déposé à la Préfecture des Yvelines pour l'approbation de la convention constitutive du GIP, le programme d'activités prévisionnel pour l'année 2017 proposé à la validation du Conseil d'administration est le suivant.

1- Orientations générales.

Les objectifs principaux de l'année 2017 sont :

- Poursuivre la croissance organique du nombre d'adhérents, en ciblant davantage les établissements de formation et les établissements de santé notamment, les entreprises et les intercommunalités (eau, assainissement, déchets, électricité...);
- Lancer le programme de sensibilisation à la citoyenneté mondiale auprès du public scolaire;
- Développer de façon significative les activités dans le domaine du développement économique.

L'atteinte de ces objectifs devraient permettre d'aboutir à installer YCID dans la totalité des domaines d'actions sur lesquels il souhaitait se positionner, les activités de soutien aux initiatives yvelinoises et d'accompagnement de celles-ci étant désormais bien en place.

2- Programme Moyens généraux.

Ressources humaines. En complément des ressources humaines mises à disposition par le Département des Yvelines (et celles sollicitées à ce jour auprès des villes de Mantes-la-Jolie et des Mureaux, ainsi qu'auprès de l'Education nationale), un emploi aidé sera recruté en vue de maintenir un processus d'accompagnement des fédérations d'associations de migrants de la vallée de la Seine.

Rapport annuel d'activités. Le deuxième rapport annuel sera élaboré entre décembre 2016 et février 2017, et sera adressé par courrier à tous les membres. Afin de limiter les coûts, et d'éviter la redondance d'informations (la plus grande partie des activités d'YCID étant récurrentes), il est suggéré de publier un rapport d'activités tous les deux ans. En 2017, il pourrait ainsi couvrir la période 2015-2016, le prochain sera publié en 2019. En 2018, un simple tableau de bord récapitulant les résultats de l'année pourrait être proposé, en complément du rapport informel présenté en Assemblée générale.

Convention constitutive. Le processus d'adhésion initié fin 2016 débouchera sur la modification de la convention constitutive, dont la procédure de légalisation devrait aboutir au cours de l'été 2017 (environ 60 nouvelles adhésions).

Communication ciblée vers de potentiels nouveaux adhérents. Après avoir organisé une rencontre dédiée aux syndicats de gestion d'eau et d'assainissement (2015), puis deux rencontres avec les clubs services des Yvelines et les syndicats de gestion des déchets (2016), deux déjeuners avec les établissements de formation des Yvelines et les structures hospitalières seront proposés en 2017.

Stratégie de communication. Un marché avec une agence de communication sera conclu afin de revoir la stratégie et les outils de communication d'YCID à l'égard du public yvelinois dans son ensemble.

Processus d'adhésion. La démarche d'adhésion (promotion 2017) a été ouverte début septembre et sera close fin août, afin de permettre la validation de la nouvelle convention constitutive par l'Assemblée générale prévue en octobre.

PROGRAMME PREVISIONNEL D'ACTIVITES 2017



Assemblée générale. L'Assemblée générale sera organisée comme en 2016 autour de la mi-octobre, durant la matinée précédant les Rencontres internationales d'YCID et d'ailleurs. Un déjeuner sera offert aux membres de l'Assemblée générale. Il n'y a pas de renouvellement du Conseil d'administration prévu cette année (mandat de 2 ans).

Commissions de travail. Les trois commissions permanentes de travail continueront leurs activités, avec des effectifs renouvelés suite à l'Assemblée générale de 2016.

Recherche de financements. YCID poursuivra ses recherches de financements non affectés en vue de contribuer au fonctionnement de la structure.

Communication. Il s'agira de mettre en place et d'animer le compte Facebook d'YCID, dans le but de pouvoir centraliser sur sa page toute l'actualité de ses membres également présent sur le réseau social.

Adhésions. Les adhésions au PS-Eau, la Guilde et Africa France seront reconduites.

3- Programme Soutien aux initiatives yvelinoises.

Aide financière aux projets. L'enveloppe disponible sera accrue par rapport à 2016 et devrait correspondre désormais à la totalité du potentiel d'aide d'YCID (suite aux derniers transferts financiers de la part du Département). Ces aides représentent la moitié du budget prévisionnel.

Aide financière aux jeunes. Le dispositif CYAM pour les jeunes de 18 à 30 ans sera reconduit et augmenté. En vue de préparer le passage des candidats devant le Jury, un « oral blanc » pourra être proposé.

Coordination des dons de matériel en Yvelines. Après deux partenariats signés avec le SDIS 78 et la société FINEVE en 2016, il s'agira de développer davantage l'offre de matériel en s'adressant tout particulièrement aux établissements de santé.

Opérateurs d'appui agréés. Suite au recrutement de l'emploi aidé, il n'y a plus qu'un seul opérateur d'appui agréé. Il s'agira donc de rechercher de nouveaux organismes susceptibles de proposer leurs services aux acteurs yvelinois, en particulier en s'adressant aux opérateurs labellisés par le FORIM se trouvant en région parisienne.

4- Programme Accompagnement des initiatives yvelinoises.

Programme de formation. Le programme de formation s'appuie désormais sur des parcours méthodologiques (4 sessions de 3 heures) et des sessions thématiques (une journée). Il a été publié en octobre 2016, et est valable jusqu'en juin 2017. Il sera renouvelé pour la rentrée 2017.

Evaluation des projets. La convention avec l'Université de Versailles Saint-Quentin en Yvelines sera poursuivie pour l'année universitaire 2017-2018.

Maison des Yvelines au Sénégal. Le bâtiment a été inauguré fin 2016. Il s'agira d'allouer à l'association qui la gère les moyens d'en assurer le bon fonctionnement et l'entretien. Le programme « promotion de la condition féminine » qui se met en place depuis fin 2016 au sein de la MDY sera poursuivi et amplifié.

PROGRAMME PREVISIONNEL D'ACTIVITES 2017



Trois volontaires de solidarité internationale travaillent au sein de la MDY, et un quatrième pour la région de Tambacounda devrait être recruté en 2017.

Maison des Yvelines au Togo. Constituée en antenne de la MDY-Sénégal, l'association au Togo ne dispose pas de locaux propres (mise à disposition gratuite d'un bureau). Un volontaire est affecté à la MDY-Togo, en charge de superviser les projets dans toute l'Afrique de l'Ouest hors Sénégal et Mali.

Réseau des correspondants locaux. Pour compléter son dispositif permanent de suivi de projets (« Maison des Yvelines »), YCID poursuivra son contrat avec l'association yvelinoise Action Mopti pour la supervision des projets au Mali. Concernant l'Afrique centrale, une solution de même type pourra être recherchée, dans l'attente de l'ouverture hypothétique d'une MDY pour cette région.

5- Commission « animation du territoire ».

Rencontres internationales 2017. Une manifestation d'une demi-journée sera organisée à la mi-octobre 2017, à la suite de l'Assemblée générale. Le thème de la demi-journée, et son lieu, ne sont pas encore déterminés.

MYGE. Le dispositif de soutien aux manifestations grand public est reconduit, mais sera complété par une aide dédiée aux partenariats membres d'YCID/établissements scolaires pour soutenir des actions d'éducation au développement en milieu scolaire.

Education à la citoyenneté mondiale dans les collèges. Le programme préparé en 2016 sera mis en œuvre à compter du début d'année 2017, sous réserve d'avoir pu assurer les ressources humaines permettant de l'animer. Un catalogue d'interventions thématiques sera proposé aux établissements, interventions effectuées par les associations volontaires membres d'YCID et formées à cet exercice. Le concours « L'Afrique, c'est bientôt l'Amérique » qui a été repoussé en raison du manque de candidats, sera reprogrammé. Enfin, un travail de recherche sera conduit avec l'association Bibliothèques sans frontière en vue de concevoir un outil de communication simple permettant les échanges par internet entre établissements yvelinois et africains (appariements).

Prix des Yvelines pour la coopération internationale. Le Prix qui récompense les initiatives les plus originales et les plus pérennes sera à nouveau décerné en 2017, la remise des Prix pouvant s'effectuer au cours des Rencontres internationales.

Collecte de fonds pour les acteurs yvelinois. Une nouvelle campagne Microdons78 sera organisée en 2017, elle pourrait cependant avoir lieu entre mai et juin cette année, afin de favoriser la participation d'établissements scolaires à cette opération, en partenariat avec des membres d'YCID. .

Soutien aux manifestations yvelinoises. Le dispositif MYGE, qui permet de proposer une aide ponctuelle pour l'organisation de manifestations visant le grand public et prétexte à évoquer des sujets de coopération internationale,

Valorisation de l'engagement des jeunes. Une cérémonie de restitution des projets dans lesquels des jeunes sont engagés sera reconduite en 2017.

6- Commission « développement économique ».

PROGRAMME PREVISIONNEL D'ACTIVITES 2017



Valorisation des filières économiques yvelinoises. En raison de la situation économique du Congo, le projet initial de développer une coopération technique en lien avec les acteurs de la filière écoconstruction des Yvelines n'est plus d'actualité. De nouvelles recherches seront entreprises dans d'autres pays, voire éventuellement pour d'autres filières (énergies renouvelables par exemple).

Développement des capacités d'entrepreneuriat des migrants. YCID souhaite que les migrants puissent jouer un rôle dans le développement des relations économiques entre les Yvelines et l'Afrique. Une réflexion a été amorcée au cours de l'année 2016, pouvant impliquer la Faderma et la Faderta dans des projets de développement agricole, avec l'appui du PRODAC et du PAISD. Le positionnement d'YCID par rapport à ce type d'initiatives n'est pas encore arrêté : il pourrait s'agir d'intervenir par des aides financières au stade de la préparation des projets d'investissement (études techniques, études de marché, structuration juridique...).

Missions de prospection. Des crédits pourraient être réservés pour des missions conjointes avec des entreprises membres d'YCID en vue de diagnostiquer des besoins de coopération et d'effectuer des reconnaissances.

7- Budget prévisionnel par programmes.

Conformément au règlement budgétaire et financier du GIP, le budget est présenté à titre indicatif par programmes, ce qui permet de mieux visualiser les affectations (en complément du budget présenté par nature comptable). Le budget comprend 5 programmes opérationnels, et un 6^e (provisions) sert à identifier l'excédent susceptible d'être mobilisé pour des opérations exceptionnelles ou imprévues :

Nom du programme	Budget primitif 2016*	Prévisions fin 2016**	Budget primitif 2017***
Moyens généraux	34 000,00	31 036,54	93 700,00
Soutien aux initiatives yvelinoises	416 000,00	601 714,20	439 000,00
Accompagnement des acteurs yvelinois	209 500,00	278 242,12	235 000,00
Animation du territoire	122 500,00	169 005,00	101 500,00
Développement économique	34 000,00	44 500,00	57 500,00
Provisions	-	126 491,44	-
TOTAL	816 000,00	1 250 989,30	926 700,00

*Hors reports 2015

**Selon budget supplémentaire approuvé le 28 juin par le CA. 405 089,30€ ont notamment été approuvés en reports. Hors décision modificative n°1 qui n'est pas encore votée à ce jour

*** Ce montant ne comprend pas les reports qui pourraient résulter de la clôture de l'exercice 2016

Les ressources prévisionnelles 2016 du GIP proviennent du Département des Yvelines (860 000€), des cotisations versées par les autres membres (estimées à 22 600€), des aides de l'Etat (33 000€) et divers produits (11 100€).